

Sur les chemins de l'Été - Édition 2020

Parcourir un circuit **pédestre éphémère**, en toute **autonomie**,
comme vous le feriez sur un circuit pédestre permanent

**Pour une découverte en toute sécurité et responsable pour soi,
pour les autres et les espaces traversés :**

Je respecte



le code de la route

- traversées de route
- cheminement sur le bas côté

**PROPRIÉTÉ
PRIVÉE**



les parcelles traversées,
les exploitants et leurs
animaux,
la faune et la flore

Je prévois



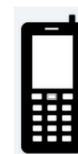
Tenue adaptée
à la météo



Bonnes
chaussures



Réserve d'eau



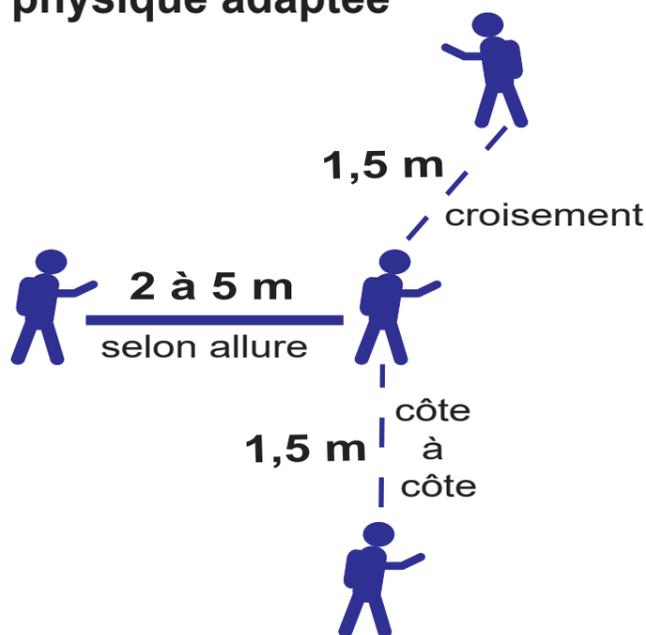
Téléphone
portable chargé



Désinfectant
Pansements

J'adapte ma pratique à la situation sanitaire COVID19

Respecter une distance
physique adaptée



Pas de regroupement de + 10 personnes



Port du masque recommandé
(accueil et distanciation physique impossible)



Solution hydro-alcoolique recommandée

J'ai pris connaissance

- des risques inhérents à la pratique de la randonnée pédestre
- de la difficulté et longueur du circuit, que je juge compatible avec mon état de santé et mes aptitudes physiques
- il est conseillé de posséder une assurance « responsabilité civile individuelle »